

Postulat – Pour un quai Roussy plus sûr pour les familles

**Monsieur le Président,
Madame la Syndique,
Madame la Municipale,
Messieurs les Municipaux,
Chères et chers collègues,**

Durant la belle saison, le quai Roussy est un lieu de promenade, de jeux et de détente très fréquenté par les familles.

La cohabitation entre piétons, enfants et vélos y devient parfois problématique. Ce ne sont pas les cyclistes de loisir qui posent principalement problème, mais bien les vélos en transit, qui empruntent cet axe comme un passage rapide, qu'ils soient électriques ou non, alors même que cet espace est largement perçu et utilisé comme un lieu de promenade et de jeux. Dans un secteur où des enfants courent vers le lac, apprennent à faire du vélo, de la trottinette ou du patin à roulettes, le risque d'accident est réel.

Le présent postulat demande donc à la Municipalité d'étudier une piétonnisation saisonnière du quai Roussy, d'avril à octobre, avec la mise en place d'un itinéraire de contournement adapté pour les cyclistes.

L'objectif est simple : sécuriser un lieu très fréquenté, protéger les familles et rendre cet espace plus lisible et plus apaisé pour tous.

Au vu de ce qui précède, nous demandons le renvoi direct de ce postulat à la Municipalité pour étude et rapport.

Viviane Huber, Gabriel Chervet